

- REFERENTIEL, METHODES PEDAGOGIQUES PAR UNITE et EVALUATIONS -

Méthodes pédagogiques	Modules	Durée
Démonstrative	UF 1 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'OFFICINE EN MATIÈRE DE DERMO COSMÉTIQUE	→ Moyens de la définition d'une politique commerciale 14h
		→ Achats 14 h
		→ Suivi des ventes 14 h
Démonstrative Expositive Active	UF 2 ANIMATION DE L'ESPACE DE VENTE DERMO COSMÉTIQUE AU SEIN D'UNE PHARMACIE D'OFFICINE	→ Conception et organisation d'un rayon dermo cosmétique 14 h
		→ Animation du point de vente 12h
Physiologie : Active Pathologie : Expositive Galéniques, Actifs : Expositive, Active et Démonstrative Conseils, Actifs, Analyse et conseils : Expositive, Active, Démonstrative, Interrogative	UF 3 CONSEIL DU CLIENT EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SOINS	→ Physiologie cutanée et types de peaux 21 h
		→ Pathologies de la peau 35 h
		→ Galénique et actifs 14 h
		→ Conseils associés aux produits d'hygiène 21 h
		→ Conseils associés aux produits de soins 21 h
		→ Conseils associés aux produits de beauté 14 h
		→ Analyse de la nature de peau et conseils associés 21 h
Communication et Technique de vente : Expositive Démonstrative Réglementation : Démonstrative	UF 4 VENTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE ET DE SOINS	→ Communication appliquée au conseil 14 h
		→ Techniques de vente 35 h
		→ Réglementation en matière de vente en pharmacie 7 h
	ÉVALUATION	→ Epreuves d'évaluation devant un jury professionnel* 7 h
Total		278 h

Epreuve 1 : elle consiste à la rédaction d'un dossier professionnel et sa présentation à l'oral lors du passage devant le jury professionnel. Ce dossier est réalisé à partir des actions étudiées en formation et que le candidat devra mettre en place à la pharmacie de son titulaire avec son encadrement ; durée de l'épreuve 20 min.

Epreuve 2 : elle consiste à une mise en situation professionnelle reconstituée devant le jury professionnel. Le candidat aura une description d'un cas et/ou des photographies d'un sujet tiré au sort et des consignes. Le candidat devra construire une proposition d'un entretien diagnostique, protocole hygiène et soin(s), conseils adaptés... Il établira une fiche conseil à son client/patient fictif ; durée de l'épreuve 20 min et 30 min de préparation en amont.

Le candidat validant l'ensemble des épreuves d'évaluation (pas de validation partielle du CQP) sera titulaire du CQP de dermo-cosmétique pharmaceutique qui est reconnu par la Convention Nationale de la Pharmacie d'Officine. Celui n'ayant pu être évalué suite à une absence justifiée ou ayant échoué aux épreuves d'évaluation, recevra une Attestation donnant le droit de se représenter à la session d'évaluation suivante, dans un délai d'un an à compter de la notification par le jury certificateur. Passé ce délai, il devra faire un nouveau parcours de formation préparant à la certification.